

Conditions Générales de Vente

Météo

Le saut dépendant étroitement des conditions météorologiques; vous devez prévoir de lui consacrer la demi-journée ou la journée complète, l'horaire éventuellement communiqué restant indicatif. Le pilote tandem en charge de votre saut pourra à tout moment décider de son report pour raison de sécurité. Une nouvelle date sera alors déterminée.

Vous devez nous joindre la veille (au soir) du jour de votre saut au 06 12 25 24 08 pour avoir la confirmation ou le report en fonction des dernières prévisions météorologiques.

Médicales

Les seules contre indications sont : la grossesse, l'épilepsie, la luxation récidivante de l'épaule et l'hémophilie, les traitements anti-coagulants.

Le diabète et les maladies cardiovasculaires contrôlées ne constituent pas une contre-indication quand le sport en général n'est pas interdit.

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin qui vous délivrera un certificat de non contre indication.

Financières

Le billet de saut, non remboursable est valable jusqu'au 31 octobre 2020

Malgré tout, en cas de force majeure, le billet pourra être cédé avec mon accord formel ou prolongé pour une période maximum de 3 mois (coût : 60 €) ou de 6 mois (coût: 100 €)

Si l'impossibilité de réaliser le saut dans les délais impartis résulte de notre fait (minimum 3 rendez-vous programmés et non honorés suite à aléas météo ou autres), la prolongation de 6 mois vous sera acquise gratuitement.

Vous devez prévenir d'un empêchement dans les 48 h qui précèdent la date prévue du saut. Dans le cas contraire, le saut est considéré comme réalisé.

Tarifs

Le prix du saut déterminé, garanti pour l'année civile, s'entend inclus l'assurance responsabilité civile applicable au transport aérien (convention de Varsovie).

Mineurs

Une autorisation parentale manuscrite est nécessaire (les deux parents, le tuteur ou le représentant légal).

La présence, lors du saut d'une personne ayant autorité parentale est indispensable

Droit à l'image

Dans l'hypothèse où des images seraient réalisées, Jean Gamaury Parachutisme dispose d'un droit d'usage à des

Prise de rendez-vous

Bien que votre billet de saut soit valable un an, nous vous conseillons de le réaliser au plus vite. En effet, notre activité est étroitement liée aux aléas météo et se déroule donc essentiellement à la belle saison, ce qui limite d'autant le créneau exploitable.

En résumé

La veille du saut : vous nous appelez au 06 12 25 24 08.

Le jour du saut : vous nous rejoignez, muni de votre titre de transport, vêtu d'une tenue dans laquelle vous vous sentez à l'aise, et modulable selon la température (pensez aux gants si vous êtes frileux), chaussé d'une bonne paire de chaussures de sport (genre jogging), alimenté normalement (il est fortement déconseillé d'être à jeun), avoir bien dormi la nuit précédente. Vous ne devrez pas avoir effectué de plongée profonde dans les 48 heures qui précèdent.

Litiges

Tout litige survenu dans le cadre de l'exécution et de l'application des présentes conditions générales relèvera, conformément aux lois en vigueur du Tribunal du ressort du défendeur, en l'occurrence du Tribunal de Commerce de Limoges.